

Un siècle s'est écoulé depuis leur supplice.

En ce temps de « centenaires » le courage avec lequel ces deux enfants de l'Auvergne firent le sacrifice de leur vie ne leur mérite-t-il pas un souvenir de la postérité !

Maurice CHANSON.



---

condamnés s'y rendaient par les rues sinueuses du quartier Saint-Jean. Aux fenêtres des prêtres insermentés envoyaient à ceux qui allaient mourir, l'absolution suprême.

Avant de partir pour la guillotine, Molin remit son manteau à son collègue et ami Chandezon et celui-ci emporta en Auvergne ce souvenir conservé encore de nos jours comme une précieuse relique ; jusqu'à sa mort Chandezon passait dans le recueillement et la tristesse le jour anniversaire du supplice de son infortuné Molin. (Communication de M. Antoine Vernière, avocat à Brioude.)